



# Estimation provisions sur charges locatives

Par **Hakim1976**, le **22/07/2015** à **06:31**

Bonjour

N'ayant jamais de regularisation annuelle , je voulais savoir si mes provisions sur charges locatives mensuelles etaient correctes et pas excessives ?

J'habite un 2 pieces au 2eme etages. Il fait 45 m2 avec un balcon.

J'ai un ballon d'eau chaude , donc c'est du individuel et chauffage electrique (donc depenses edf deja à ma charges)

La residence a 9 ans environ . 3 blocs de 4 étages (5 appartements par étage / bloc) .

Il y'a un ascenseur mais pas de gardien/concierge.

Un parking souterrain.

Une petite cour de passage interbloc avec 2 grands arbres et des buissons .

Je payais 95 euros de provisions sur charges en + de mon loyer les 2 premières années .

L'an passé c'est passé à 100 euros (augmentation donc de 5 euros par mois) et cette année cela passe à 110 euros (donc augmentation de 10 euros). Pourtant je ne vois rien de changement notable dans l'immeuble . Il n'y a meme pas eu encore de mise à niveau pour la fibre internet par exemple...

Peut etre que je ne m'inquiete pour rien et que mon proprio est honnete mais est ce que vous pensez que le montant des charges.

Merci